

MANAGEMENT DE L'AGENCE : LA GESTION DE L'ENTREPRISE DE MAÎTRISE D'OEUVRE

Objectifs

Faciliter la négociation des contrats de maîtrise d'œuvre
Renforcer le dialogue avec les banques
Affiner le choix d'un partenaire (cotraitant, sous-traitant, maîtrise d'ouvrage)
Définir sa stratégie patrimoniale et d'activité (mode d'exercice)
Savoir se fixer des objectifs réalistes et pérennes dans le temps
Savoir sélectionner et motiver de futurs associés. Savoir si une association proposée est une opportunité

Capacités ou compétences professionnelles visées

Savoir construire un tableau de bord pour suivre les indicateurs de l'activité (économiques et financiers) ;
Savoir lire des bilans et comptes de résultat d'une entreprise d'architecture ;
Savoir mettre en place un compte d'exploitation et un business plan prévisionnels

Publics visés

Architectes, maîtres d'œuvres, paysagistes, ingénieurs, urbanistes, architectes d'intérieur, créateurs d'entreprise de maîtrise d'œuvre

Prérequis

Aucun pré-requis nécessaire mis à part un exercice professionnel dans le secteur de la maîtrise d'œuvre.

Durée : 2 jours (14 heures de formation)

Intervenant : Bruno JEUNEMAITRE KALTWASSER, Expert-comptable et commissaire aux comptes associé (AFIGEC/BECOM)

Modalités pédagogiques

Groupe de 5 à 14 stagiaires, formation en présentiel, salle de formation équipée (vidéoprojecteur, écran, paperboard, connexion wifi à internet). Alternance entre présentation de concepts par le formateur et de mise en application par les apprenants sous forme d'études de cas concrets, proposés et encadrés.
Support pédagogique remis aux participants sous format numérique à l'issue de la formation

Modalités de suivi et d'appréciation

Feuilles d'émergence par ½ journée de formation permettant de suivre l'assiduité des stagiaires.
Questionnaire de satisfaction.
Certificat de réalisation et attestation individuelle de fin de formation.

Modalités d'évaluation

Exercices encadrés permettant d'apprécier l'acquisition des apprentissages dispensés.
La validation est obtenue à partir de 12/20

Dates : MARDI 2 ET MERCREDI 3 AVRIL 2024

Tarifs : Plein tarif 1000 € HT / Demandeur d'emploi 900 € HT (TVA à 20%)

possibilité de prise en charge (OPCO EP, FIF-PL, AGEFICE, ATLAS, AKTO, AFDAS, AIF POLE EMPLOI, etc.)
Le label en haut à droite est décerné par la Branche architecture. La prise en charge de cette action labellisée sont décidées par la CPNEFP des entreprises d'architecture et mises en œuvre par l'opérateur de compétences de la branche (OPCO EP)

Lieu de formation

Les Récollets - 150 rue du faubourg St Martin 75010 PARIS

Détail du programme :

MANAGEMENT DE L'AGENCE : LA GESTION DE L'ENTREPRISE DE MAÎTRISE D'OEUVRE

Horaires : 9h00-13h00 / 14h00-17h00 (1h de pause pour le déjeuner)

Heures indicatives : Les participants sont invités à ne pas quitter la salle avant la fin de la séance

JOUR 1

MATIN

- Modes d'exercice
 - Profession libérale (micro-entrepreneur, déclaration contrôlée)
 - Société (société civile, SAS, SARL)
- Régimes sociaux
 - Régime salarié et « assimilé salarié »
 - Régime des travailleurs non-salariés
- Régimes TVA
 - Franchise de tva
 - Régime simplifié
 - Régime réel
- Régimes d'imposition
 - Impôt sur le revenu
 - Impôt sur les sociétés

APRES-MIDI

- Approche du compte de résultat
 - Description d'un compte de résultat
 - Analyse économique
- Approche du bilan financier
 - Description d'un bilan (actif/passif)
 - Analyse bilantielle
- Bilan financier et bilan fonctionnel
 - Présentation des concepts
- Du résultat à la trésorerie
 - Présentation du cheminement
 - Cas pratique

JOUR 2

MATIN

- Rentabilité / marge / point mort
 - Présentation des concepts
 - Cas pratiques
- Tableau de bord
 - Présentation du concept
 - Cas pratiques

APRES-MIDI

- Prévisionnel
 - Présentation du concept
 - Cas pratiques
- Synthèse et conclusion